

# TERRITOIRES

SOMMAIRE

- 2-3 • **AGRICULTURE : Plan Bocage 2017-2021** avec Françoise Lerossignol, conseillère départementale en charge de la valorisation du bocage
- **SOLIDARITÉS : Plan local d'autonomie 2017-2020** avec Henri Lemoigne, président de la communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche, Christine Corlay, directrice générale adjointe, et Anne Fauvel, référente prévention senior
- **PRATIQUE : Droits de femmes et Enfance en danger**
- 4 • **ATTRACTIVITÉ : Continuité du cheminement littoral** avec Valérie Nouvel, vice-présidente déléguée à la transition énergétique, l'environnement et l'innovation
- **ENVIRONNEMENT : Labéo, au service des collectivités**, avec une offre d'analyses très complète
- **VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LE DÉPARTEMENT**



## ÉDITO

### C'EST ENSEMBLE QUE NOUS FAISONS LA MANCHE !

La Manche est belle, elle est authentique. Elle est riche d'un patrimoine naturel, historique et culturel extraordinaire. Le conseil départemental de la Manche entend le faire savoir. Partout en France. Et même plus loin encore !

À travers l'organisation de grands événements sur notre territoire, qu'ils soient économiques, sportifs, culturels ou artistiques. À travers la démarche d'attractivité engagée avec notre agence Latitude Manche.

La Manche était ainsi, ces jours derniers, en plein cœur du quartier des Halles, à Paris, dans les murs d'une boutique éphémère mise en place par notre agence d'attractivité. Ce « pop-up store marin » a permis aux Parisiens de découvrir la richesse des savoir-faire de la Manche et les multiples facettes de son attractivité. Il a aussi offert aux acteurs du développement touristique, culturel, ou économique de notre département de rencontrer des interlocuteurs parisiens.

Cette initiative a créé un lien fort avec les visiteurs et les consommateurs, en les immergeant dans l'univers de la Manche pour leur faire vivre une expérience unique de notre territoire, de ses acteurs et de ses richesses. Un événement emblématique, une forte opération de communication pour marquer les esprits et faire venir, bien au-delà de Paris, toute la France dans notre département.

Être fier de la Manche, c'est aussi préserver son patrimoine, sa beauté et la qualité de son bien-vivre. Cela passe ainsi par notre politique de protection et de valorisation du bocage, en partenariat avec deux acteurs majeurs : les agriculteurs et les collectivités locales. Ce plan bocage, voté en septembre dernier, limite l'arasement des haies afin de protéger l'une des identités paysagères fortes de la Manche, premier département bocager de France.

Vanter les atouts et les initiatives, les accompagner en les aidant à émerger et à se développer, c'est également notre système d'économie participative et d'éco-réseaux OZÉ®. Avec « OZÉ® contribuer » et « OZÉ® investir », il est désormais possible non seulement de contribuer mais aussi d'investir.

Plus que jamais, en impulsant l'énergie, la dynamique et la cohésion pour chaque habitant et chaque collectivité manchoise, le Département se veut le partenaire de proximité de votre quotidien.

C'est ensemble que nous faisons la Manche, c'est ensemble que nous lui permettons de rayonner.

Marc LEFÈVRE  
président du conseil départemental de la Manche



Du 14 au 23 décembre, avec son « pop-up store marin » (boutique éphémère) au cœur de Paris, la Manche a présenté ses savoir-faire, saveurs et talents.

## ÉCONOMIE COLLABORATIVE OZÉ® double la mise

**D**epuis le 23 octobre, la Manche dispose d'un nouvel outil de financement participatif pour soutenir son économie. Sa plateforme en ligne OZÉ® s'agrandit et propose désormais aux contributeurs deux possibilités : contribuer ou investir.



Acteur incontournable de l'économie de proximité pour la cohésion territoriale et sociale, le Département a été la première collectivité territoriale à lancer une plateforme de financement par le don, 100 % locale, « OZÉ® Tous acteurs de la Manche », en 2015.

Ce financement participatif de projets par les habitants (dit *crowdfunding* aux États-Unis, pionniers de ce système) a rencontré un beau succès, avec 35 campagnes réussies sur 42, près de 156 186 € de collecte et 2 770 inscrits au 28 décembre. Équipement d'une cuisine professionnelle, achat d'un bâtiment pour collectif maraîcher, d'un outil pédagogique innovant pour des collégiens... chaque projet est unique et démontre que la Manche est un vivier d'initiatives. Et chaque réussite prouve que les Manchois se mobilisent pour soutenir leurs entrepreneurs.

Les objectifs moyens de collecte vont de 1 500 à 10 000 €, les contributeurs peuvent faire un don à partir de 5 €, en échange ou non d'une contrepartie ou du préachat du produit ou service, et chaque campagne dure de 30 à 90 jours.

Ce système est maintenu, sous le nouveau nom OZÉ® contribuer.

➔ À retrouver sur [ozetousacteurs-manche.fr](http://ozetousacteurs-manche.fr)



Afin d'aller plus loin, le Département a souhaité permettre également aux start-up et PME de lever les fonds nécessaires à leur développement, en leur apportant des investisseurs. Il s'est donc associé à la plateforme *Kiosk to Invest*, initiée par la CCI de Caen Normandie, labellisée par CCI France et détentrice de l'agrément obligatoire de Conseiller en investissement participatif. Celle-ci apportera une solution de financement aux entreprises à potentiel, en créant le lien avec des investisseurs, particuliers ou professionnels, soucieux de contribuer au développement économique de leur territoire.

La CCI Ouest Normandie, le Département et ses partenaires se chargent de la détection et prospection des projets, de leur présentation et de l'accompagnement des entreprises qui les portent. *Kiosk to Invest* apporte son expertise d'analyse, évalue la situation de la PME et détermine si elle est éligible à une augmentation de capital.

➔ Plus d'infos sur [ozeinvestir-manche.fr](http://ozeinvestir-manche.fr)

### LES PORTEURS DE PROJET ÉLIGIBLES DOIVENT :

- être immatriculés au Registre du commerce et des Sociétés
- être sous la forme juridique SA ou SAS
- avoir réalisé un premier chiffre d'affaires
- avoir un besoin en fonds propres entre 100 000 € et 2 500 000 €
- être installés dans la Manche ou prêts à s'y installer



Bocage caractéristique, ici aux abords de Tessy-sur-Vire.



Mise en service en octobre, la chaufferie bois de Saint-Ébremond-de-Bonfossé permet à la commune de réduire ses dépenses énergétiques et émissions de gaz à effet de serre.

## AGRICULTURE

PLAN BOCAGE 2017-2021  
LA MANCHE VALORISE SES HAIES

Face à l'arasement des haies, le Département amplifie ses engagements pour préserver et valoriser le bocage. Une démarche globale et locale, qui implique deux acteurs majeurs des territoires : les agriculteurs et les collectivités.



## VU PAR...

**Françoise LEROSIGNOL**  
conseillère départementale en  
charge de la valorisation du bocage

PRÉSERVONS L'IDENTITÉ BOCAGÈRE  
DE LA MANCHE

Le bocage, c'est notre patrimoine naturel, notre entité paysagère. Il assure de nombreuses fonctionnalités agronomiques et écologiques. Mais la Manche, premier département bocager de France avec un linéaire de 55 000 km de haies, a perdu 20 000 km en 20 ans. Pour faire face à cet arasement, nous avons voté en septembre un plan bocage, qui représente un effort financier de 4 M€ sur cinq ans.

Cette démarche globale s'articule autour de deux grands axes, complémentaires et indissociables : l'accompagnement des exploitants agricoles dans une gestion dynamique et durable de leurs haies, et le soutien de territoires pilotes, acteurs-relais de la valorisation du système bocager.

## Aide aux exploitants agricoles

Nous proposons un conseil gratuit aux agriculteurs, avec l'appui des partenaires locaux (notamment la chambre d'agriculture) : diagnostic de l'existant, évaluation des besoins et contraintes, identification des opportunités et définition d'un plan pluriannuel des haies. Les exploitants doivent s'engager à gérer, évaluer, entretenir et maintenir le bocage.

Nous voulons aussi massifier la plantation des haies, en passant de 75 000 à 500 000 € notre budget annuel engagé depuis 30 ans, par une subvention forfaitaire de 2,80 €/ml\* (50 % du coût moyen) pour la création de haies à plat, ou 10 €/ml\* (80 % du coût moyen) pour celle de haies sur talus. Une bonification de 10 % sera appliquée aux projets portés par les propriétaires exploitants et à ceux qui concourent à rétablir les continuités écologiques (Trame verte et bleue).

Nous allons optimiser l'entretien de ces haies, via l'aide aux petits investissements pour divers matériels, et poursuivre notre action de sensibilisation et de structuration de la filière bois commencée il y a 10 ans, en partenariat avec la FR CUMA.

## Soutien de territoires pilotes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (loi Gemapi) est une

compétence obligatoire des EPCI. La préservation des paysages et le rôle hydraulique des haies en font partie. Nous avons donc proposé aux territoires (EPCI, communes nouvelles...) de devenir acteurs-relais de notre politique, en s'engageant dans la conduite d'études et de travaux d'aménagement bocager, selon un cahier des charges précis (cf encart).

Nous soutiendrons leurs frais d'ingénierie, à hauteur de 50 % du montant des salaires et charges du technicien bocage ou du coût de la prestation (plafonné à 40 000 €HT, avec possibilité d'externaliser la mission, sur trois ans).

Ces collectivités pilotes pourront également se voir déléguer une enveloppe pour gérer en direct les aides départementales à la plantation de haies sur leur territoire.

## Développement des chaufferies biomasse

Le bocage manchois, c'est aussi un énorme gisement d'énergie renouvelable, avec un potentiel de production annuelle de 750 000 m<sup>3</sup> (60 000 tonnes équivalents pétrole).

Dès 2005, le Département a initié la création du groupement de producteurs Haieco Bois et la construction d'une vingtaine de chaufferies bois dans les collèges, auxquelles s'ajouteront bientôt cinq autres.

Parallèlement, il accompagne les investissements des collectivités locales en matière de bois-énergie (plateformes de stockage, chaufferies, réseaux de chaleur...). Mais ces aides sont peu mobilisées, eu égard à la complexité du montage technique et financier de tels projets. C'est pourquoi nous avons réaffecté nos crédits directement vers le syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50), qui a intégré une compétence optionnelle de production et distribution publique de chaleur et engagé 10 études de faisabilité " bois énergie " pour le compte de ses communes membres.

Ce partenariat pour une maîtrise d'ouvrage déléguée permettra par ailleurs aux petites communes de bénéficier d'un cofinancement de l'ADEME pour leurs études et travaux d'installation de chaufferies biomasse.

Les réseaux de chaleur sont en train de devenir performants. En équipant leurs habitats collectifs, collèges, piscines, résidences pour personnes âgées..., les collectivités vont réduire leur coût de chauffage à moyen terme, mais aussi développer une économie non délocalisable, préserver un cadre de vie, un écosystème... tout ce qui fait l'identité de la Manche, au travers de ce marqueur territorial que constitue le bocage. »

\* mètres linéaires

## Cahier des charges de l'aide départementale à l'ingénierie « bocage »

- 1/ engagement sur trois ans pour un territoire d'une superficie minimale avoisinant les 8 km de rayon (soit 200 km<sup>2</sup>)
- 2/ mobilisation d'une ingénierie dédiée (technicien bocage) pour trois ans minimum
- 3/ réalisation d'un diagnostic de l'existant du système bocager du territoire
- 4/ élaboration d'un programme d'actions concerté avec les propriétaires concernés
- 5/ mise en œuvre et suivi du programme d'actions (plan de gestion des haies plantations, chaufferies biomasse...)
- 6/ mise en place d'une commission de suivi du bocage animée par le technicien et associant les acteurs de terrain, agriculteurs mais aussi usagers souhaitant s'investir dans cette démarche
- 7/ concertation permanente avec la chambre d'agriculture et les autres partenaires de la filière bocage

## DÉJÀ UN MILLION D'ARBRES

Depuis 1987, le Département soutient les associations syndicales libres de boisement, désormais regroupées au sein de la fédération des associations de boisement de la Manche, qui assurent la maîtrise d'ouvrage collective des opérations de plantation de haies.

Déjà un million d'arbres ont ainsi été plantés pour le compte de propriétaires, qu'ils soient exploitants agricoles, particuliers ou collectivités locales.

## UNE CHAUFFERIE BOIS À SAINT-ÉBREMOND-DE-BONFOSSÉ

Mise en service début octobre, la chaufferie dessert un réseau de chaleur enterré de 100 ml, comprenant l'école, la garderie, le restaurant scolaire, la bibliothèque et deux logements communaux. Alimentée par le bois déchiqueté issu de la plantation de saules de la station d'épuration communale, elle s'inscrit dans la continuité de la filière locale de bois énergie et constitue un exemple environnemental pour les habitants du territoire.

Son coût : 199 238 €HT, dont 27 991 € d'aide départementale (contrat de territoire avec Saint-Lô Agglo), 80 600 € de l'ADEME et du LEADER du Pays Saint-Lois, 42 600 € de l'État (dotation aux équipements des territoires ruraux) et un autofinancement de la commune de 47 900 €.

► Retrouvez le Plan bocage sur [conseil-departemental.manche.fr](http://conseil-departemental.manche.fr)



L'autonomie passe aussi par une dynamique de maintien de sa forme physique.

Valoriser l'utilité réciproque entre les jeunes et les personnes âgées : un des axes forts du Plan local d'autonomie.

## SOLIDARITÉS

# PLAN LOCAL AUTONOMIE 2017-2020 BIEN VIEILLIR DANS LA MANCHE

Avec 40 % de plus de 60 ans à l'horizon 2030, le Département souhaite améliorer la qualité de vie de ses seniors. C'est tout l'enjeu du plan local autonomie (PLA), qu'expérimente la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (COCM).

### LE PLA, RAPPEL

- **L'esprit** : donner aux seniors toute leur place, en tant qu'acteurs économiques, solidaires et citoyens ; aller au-delà du champ médico-social en agissant sur tous les champs de leur vie - habitat, mobilité, lien social, loisirs, sport, culture... - pour favoriser le bien-vieillir et l'autonomie dans la Manche
- **La gouvernance** : pilotage par la COCM, assistance technique et ingénierie de projet par le Département, qui apporte un soutien financier dans le cadre du contrat de territoire et s'engage dans :
  - le développement de solutions de répit (dont places d'accueil de jour itinérant)
  - le soutien au développement des aides techniques au domicile (via l'allocation personnalisée à l'autonomie) et des relais d'assistants de vie à destination des aidants (proches et professionnels)
  - la mobilisation de la conférence des financeurs pour la solvabilisation du poste de référent prévention senior
  - l'activation du volet « cohésion sociale et innovation » du contrat de territoire pendant les trois années du PLA
- **4 objectifs stratégiques** :
  - favoriser le maintien à domicile
  - structurer l'offre médico-sociale
  - faire du PLA un outil de développement local
  - renforcer le lien social, favoriser la vie sociale des personnes
- **11 objectifs opérationnels et 25 actions** à mettre en œuvre

➤ Plus d'infos sur [senior.manche.fr](http://senior.manche.fr)



### VU PAR...



**Henri LEMOIGNE**  
président de la communauté  
de communes Côte Ouest  
Centre-Manche, et  
**Christine CORLAY**  
directrice générale adjointe  
et coordinatrice du PLA

### LE PLA EST UN ENJEU MAJEUR !

Nous devons considérer les seniors comme une richesse pour la société et non une charge. C'est pourquoi nous les avons associés dès le début de la réflexion en 2015, en mobilisant plus de 500 habitants autour d'ateliers thématiques, pour faire émerger leurs idées, leurs souhaits et leurs préconisations pour bien vieillir sur notre territoire. Pour que ce PLA réponde au mieux à leurs attentes, ils seront également sollicités dans le cadre de notre conseil des seniors, qui verra le jour cette année. C'est un travail de longue haleine, dans lequel nous sommes très bien accompagnés par les services du Département.

À partir de ce consensus, nous avons pu identifier 25 actions. Il ne s'agit pas de casser une dynamique qui existe déjà, mais de la structurer, la renforcer et la rendre plus visible. Anne Fauvel, notre référente prévention senior recrutée en septembre, est la pierre angulaire du dispositif. Elle va centraliser toutes les informations, repérer les personnes âgées vulnérables ou isolées pour prévenir le plus en amont possible leur perte d'autonomie, apporter des réponses individualisées... Son rôle est crucial, à la

fois par le contact diligent et par la réception des alertes provenant du réseau de "veilleurs" qu'elle est en train de constituer.

### Des solutions innovantes

Nous voulons aussi permettre aux gens de rester chez eux, grâce à une opération programmée d'amélioration de l'habitat. Celle-ci vise à rénover et adapter les logements, en modifiant par exemple une porte pour qu'un fauteuil roulant circule, une douche pour qu'elle soit plus accessible, en introduisant du confort avec la domotique, etc.

Pour soulager les aidants familiaux, nous avons mis en place dès à présent un accueil de jour itinérant, qui prend en charge leur proche et lui permet de renouer des liens en sortant de chez lui, tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'activités sur mesure. Et puis nous allons mettre en œuvre prochainement une plateforme de mobilité intra-communautaire, essentielle pour notre territoire rural, et tenter de lutter contre l'isolement...

D'autres actions innovantes sont en cours de réflexion, avec l'ARS et la Région notamment, c'est une démarche ouverte et évolutive. Pour nous, le PLA est un enjeu majeur. L'État et la CPAM nous sollicitent d'ailleurs pour que notre territoire aille encore plus loin en matière de sport-santé et soit support de la prévention pour les seniors. C'est une idée à encourager, un défi à relever.

Le phénomène du vieillissement de la population doit être considéré dans toutes les dimensions de la vie et les solutions doivent être innovantes. »



### VU PAR...



**Anne FAUVEL**  
référente prévention senior  
de la communauté de communes  
Côte Ouest Centre-Manche

### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Une de mes missions est d'accompagner les élus de nos 31 communes pour désigner des correspondants sur leur territoire, qui seront des repères pour les seniors, un premier maillon de proximité. Ils pourront répondre à leurs questions ou les orienter vers d'autres services, et rechercheront les personnes isolées, pour leur dire "on

existe, le territoire propose de nombreuses initiatives, voilà qui contacter". Nous créerons des outils pour les aider à repérer les difficultés de logement, de mobilité, des aidants... et un répertoire recensant tous les services locaux, pour fluidifier les démarches des seniors.

Je mobilise de nombreux partenaires : médecins, professionnels paramédicaux, services d'aide à domicile, caisses de retraite, associations, voisins..., tous les relais locaux amenés à intervenir auprès des seniors. C'est un travail d'équipe. Grâce à cette mutualisation et à mon regard d'infirmière en gériatrie, j'apporte aux seniors des réponses individualisées, qui peuvent aller bien au-delà de leur demande initiale. »

➤ CONTACT : Anne Fauvel 02 33 76 10 50

## PRATIQUE



### • DROITS DES FEMMES

Rendez-vous les 8 et 9 mars, à Saint-Lô, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes : conférences, colloque, intervention de professionnels et supports culturels, sur les thèmes du travail et des violences faites aux femmes.

➤ Infos prochainement sur [conseil-departemental.manche.fr](http://conseil-departemental.manche.fr)



### • ENFANCE EN DANGER, RAPPEL

Nouveau protocole sur les informations préoccupantes concernant des mineurs en danger, ou qui risquent de l'être sur le territoire de la Manche : il clarifie l'organisation générale du circuit de ces informations et rappelle la vocation de la cellule [recueillir, orienter et centraliser les situations pouvant parvenir directement au sein du service de l'aide

sociale à l'enfance ou via les territoires de solidarités]. Il clarifie aussi le rôle de chacun des partenaires, pour faciliter l'analyse des situations d'enfants en danger, et offre aux institutions ou organismes susceptibles d'émettre ces informations un référentiel commun avec les services départementaux et la justice.

➤ Téléchargez le protocole sur [parent.manche.fr](http://parent.manche.fr)



## ATTRACTIVITÉ

ASSURER LA CONTINUITÉ  
DU CHEMINEMENT LITTORAL

VU PAR...

**Valérie NOUVEL**  
vice-présidente déléguée  
à la transition énergétique,  
l'environnement et l'innovation

Avec 355 km de côtes sableuses et rocheuses, les caps du Cotentin, des sites maritimes classés à l'UNESCO, 19 ports, de nombreuses cales d'accès à la mer... notre département dispose d'atouts majeurs liés à son littoral, tout en étant un territoire d'une grande biodiversité, qui attire naturellement le regard. Le GR® 223 en est une véritable vitrine. Il faut absolument assurer la qualité de son tracé, pour y apporter ensuite des services touristiques, attendus, comme le portage de bagages notamment, qui a commencé dès cet été, ou encore des solutions numériques de construction de séjours itinérants à la carte. C'est le rôle notamment de l'agence Latitude Manche, missionnée pour le suivi de cette politique, qui s'est fortement investie dans le projet de continuité du cheminement littoral.

## Le SyMEL à la manœuvre

Le tracé du GR® 223 doit prendre en compte la préservation de la biodiversité. Spécialiste de la gestion concertée des espaces littoraux, le SyMEL a ainsi, dès le début, été légitime pour mener le projet en cohérence avec notre politique environnementale.

En 2015, un premier diagnostic sur la qualité de la pratique de la randonnée sur ce sentier a déclenché des opérations d'entretien renforcé, en concertation avec les communes littorales. Cet état des lieux a été effectué avec le comité départemental de randonnée pédestre, dont je remercie particulièrement les bénévoles qui s'investissent avec passion dans l'entretien et le balisage.

En 2017, le SyMEL a complété ce travail et pointé un défaut de continuité sur environ 120 km (sur les 430), en raison principalement de l'érosion et du recul du trait de côte : 85 points noirs, répartis sur 58 communes, ont été recensés. Chacun d'entre eux a fait l'objet d'un traitement particulier et d'une estimation chiffrée, pour que les collectivités puissent proposer sur leur territoire un sentier de randonnée de qualité.

## Un projet porteur de dynamique territoriale

En tant que chef d'orchestre de l'aménagement du territoire, le Département a partagé ces résultats avec les intercommunalités littorales. Leur enthousiasme a été immédiat pour ce projet d'attractivité, vu comme une traduction très concrète de la pertinence du M9\*. Toutes se sont emparées de ce projet collectif structurant, qu'elles voient comme la colonne vertébrale des actions qu'elles mènent chacune sur leur territoire pour le maillage de boucles locales de randonnée touristiques rétro-littorales.

C'est bien tout le département qui est concerné, d'où la nécessité de travailler en réseau, de créer ce mouvement d'ensemble.

## Un double enjeu

L'impact et l'intérêt immédiat de ce projet est autant touristique que local. Sur cet itinéraire identitaire très fréquenté qui fait la renommée du département (jusqu'à 59 400 passages au Cap de Carteret), l'ambition est de mieux répondre aux attentes des usagers : les touristes, mais aussi les habitants, dont l'appropriation est indispensable. C'est un espace qui favorise au quotidien leur bien-être. Rien de tel pour se ressourcer qu'une balade en famille, qui permet de profiter des attraits de notre littoral.

## Un engagement fort du Département

Ce projet, dont le coût total est estimé à 500 000 €, hors acquisitions foncières, va bénéficier dès 2018, et pendant 3 ans, d'un soutien fort du Département (enveloppe annuelle issue de la taxe d'aménagement). Par une subvention d'investissement incitative, à hauteur minimum de 50 et de 75 % pour la très grande majorité des communes concernées\*\*, nous allons ainsi, à vos côtés, participer activement au financement des travaux. Le conservatoire du littoral a quant à lui d'ores et déjà manifesté sa volonté de réaliser les travaux nécessaires sur ses propriétés. »

\* Le Département et les 8 EPCI de la Manche

\*\* L'estimation de leurs travaux s'élève à moins de 25 000 €.

## ENVIRONNEMENT

LABÉO  
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Il contrôle nos aliments, prend soin de nos animaux, veille à notre environnement et participe à la recherche et à l'innovation de nos territoires. Impliqué dans la santé publique et le bien-être des habitants, LABÉO est au service des collectivités.

Issu du regroupement des quatre laboratoires départementaux du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne, agréé Cofrac (unique instance nationale d'accréditation), LABÉO accompagne les collectivités territoriales. Fort de 400 collaborateurs, dont des cadres

vétérinaires, pharmaciens, ingénieurs et biologistes qui apportent leur expertise dans de nombreux domaines impactant la santé publique et le bien-être de nos habitants, il leur propose une offre globale d'analyses et d'assistance.

## Une offre d'analyses très complète

## Infrastructures

- Bâtiments : légionnelle (eau chaude sanitaire) ; qualité de l'air intérieur ; radon<sup>1</sup> dans l'air (hébergements, collèges) ; contrôle d'ambiance
- Routes : analyses hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et amiante (possibilité de prélèvements par le laboratoire routes et matériaux (LRM) ; boues de curage ; HAP suivi des bassins de rétention
- LRM : métrologie LRM ; analyse en sous-traitance
- Sanitaire et social : surveillance microbiologique dans les établissements de santé (hôpitaux, EHPAD, etc.)

## Tourisme &amp; Terroir

Analyses sur les aliments (AOC - AOP) ; circuits courts ; filière bio

## Environnement

Rivières, eaux de mer ; ressources en eaux et eaux souterraines ; rejets côtiers ; coquillages ; eaux résiduaires et de baignade ; échouage d'algues ; métrologie SATESE ; déchets - lixiviats<sup>2</sup> ; compost ; boues et sédiments ; cendres - chauffage bois

## Agriculture

Analyses dans les élevages et groupements de défense sanitaire (GDS - animaux, eaux, contrôle d'ambiance) ; producteurs laitiers ; aide aux filières ; veille sanitaire ; santé animale

## Éducation

Restaurants administratifs, cantines, collèges, crèches, eau de fontaine, légionnelle, plan de maîtrise sanitaire (PMS), formation et conseil ; gymnases (légionnelle)

## R&amp;D

- Des travaux de recherche dans plusieurs domaines : littoral, santé animale bovins et équin, agroalimentaire, environnement et santé publique
- Une activité novatrice depuis 1995
- Un conseil scientifique LABÉO depuis 1997
- Une activité de recherche autonome en lien avec de nombreux partenaires locaux et internationaux

## Ports &amp; littoral

Sédiments de dragage ; eaux de mer

<sup>1</sup> gaz radioactif d'origine naturelle

<sup>2</sup> eaux qui ont percolé à travers les déchets stockés en décharge en se chargeant bactériologiquement et chimiquement



1352, avenue de Paris - CS 33608 - 50 008 SAINT-LÔ Cedex  
02 33 75 63 00 - manche@laboratoire-labeo.fr - laboratoire-labeo.fr

## VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LE DÉPARTEMENT

- CÉRÉMONIE DES VŒUX du président du Département, le 15 janvier, à la Maison du Département
- SESSION PLÉNIÈRE de l'assemblée départementale (BP), le 18 janvier - à suivre en direct ou différé sur [conseil-departemental.manche.fr](http://conseil-departemental.manche.fr)
- SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, du 24 février au 4 mars, à Paris
- JOURNÉES DES FEMMES, les 8 et 9 mars, à Saint-Lô - infos prochainement sur [conseil-departemental.manche.fr](http://conseil-departemental.manche.fr) (onglet solidarités)



Maquette non contractuelle du stand de la Manche au prochain Salon International de l'Agriculture